

Accueil Normandie Seine-Maritime Rouen

Alertes à la bombe. 10 établissements scolaires visés à Rouen, une enquête ouverte



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Ignorer

s'inscrire



Ce mardi 16 janvier, tôt dans la matinée, plusieurs alertes à la bombe ont été envoyées quasi-simultanément dans 10 établissements scolaires de l'agglomération rouennaise. La police confirme qu'une enquête a été ouverte.

Le phénomène des alertes à la bombe se poursuit : ce matin, dix établissements scolaires étaient visés par mail, presque à la même heure. Ils ont été évacués.

Une enquête ouverte

À Rouen, l'alerte a été donnée à l'école Jean-Philippe Rameau, au lycée Jeanne d'Arc, au lycée Gustave Flaubert, au lycée Camille Saint-Saëns, au lycée Blaise Pascal, au lycée Pierre Corneille, à l'école privée Saint-Vivien et sur le campus Saint-Marc.

En périphérie, les écoles Georges Clémenceau à Darnétal et Sainte-Marie à Déville-lès-Rouen ont également été visées.



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Jusqu'à deux ans d'emprisonnement pour les fausses alertes

Ces fausses alertes à la bombe mobilisent à chaque fois inutilement de nombreux agents, le temps d'effectuer les levées de doutes.

Peines encourues

« Le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information dans le but de faire croire qu'une **destruction**, une **dégradation** ou une **détérioration** dangereuse [...] **est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.**

Source : Code pénal, Article 322-14

Les auteurs de ces infractions risquent jusqu'à deux ans d'emprisonnement. ● © France 3 Normandie

Elles sont par ailleurs lourdement sanctionnées : jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, au regard de l'article 322-14 du Code pénal.

"Est puni des mêmes peines le fait de communiquer ou de divulguer une fausse information faisant croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours", précise le même article.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.